



REINSCRIPTION AU SERVICE PERISCOLAIRE

Jusqu'au 31/08, votre enfant était inscrit à la crèche au sein du service périscolaire. Conformément au règlement intérieur, à partir de l'entrée à l'école, la réinscription au service périscolaire n'est pas tacite. Il faut donc chaque année avant l'été le réinscrire. Si vous comptez l'inscrire, merci de compléter le formulaire ci-dessous.

Nom Prénom (complet) de l'enfant :

Famille	
Adresse de l'enfant : CP : Ville :	N° téléphone : Mail :
Régime :	Situation Familiale :
Régime allocataire : ☐ Régime général CAF 04 / CAF autre département* ☐ Régime agricole MSA04 ou 84 / MSA83 / autre département* ☐ autre N° allocataire (CAF) ou N° SS (MSA) : Nom allocataire : Nb d'enfants à charge : *	Situation Familiale : Garde alternée : ☐ Oui ☐ Non
<i>entourer la caisse</i>	

Je souhaiterais inscrire mon enfant (nommé ci-dessous) pour l'année scolaire du 1^{er} septembre au 31 août au service périscolaire.

- ☐ Il fréquentera la crèche sur des mercredis.
- ☐ Il fréquentera la crèche sur les petites vacances scolaires
- ☐ Il fréquentera la crèche sur les grandes vacances d'été

Je, soussigné (responsable légal de l'enfant), atteste exactes les informations ci-dessous qui seront utilisées pour la réalisation du contrat.

Le A

Signature